

Adhésions 2018 / 2019

L'heure du renouvellement de l'adhésion approche.
Elle est valable
du 1^{er} Septembre au 31 Août de l'année suivante



Montant de la cotisation due : selon votre situation

Individuelle Adulte	:	75 €
Individuelle Jeune (-18 ans)	:	22 €
Etudiant (Carte Universitaire et < 25 ans)	:	35 €
Famille (à partir de 3 personnes)	:	130€
Solidarité	:	15 €
(Sur justificatif : moins de 551 € de revenus, RSA)		
Bafa	:	10 €
Léo Neige	:	10 €

Conditions d'inscription :

+ Certificat médical : Pour toute activité sportive :

- ✓ Première inscription : Certificat médical daté de moins d'un an.
- ✓ Renouvellement d'adhésion : Sous certaines conditions, le certificat médical peut-être fourni que tous les 3 ans.

Entre temps, un **Questionnaire Santé (QS-Sport)** est à remplir et conserver par l'adhérent.

En échange, si toutes les réponses sont négatives ➡ Attestation du QS-Sport signée par l'adhérent et remise à l'association.


Par contre, si une ou plusieurs réponses positives ➡ Consulter son médecin et fournir le certificat médical afin de pouvoir renouveler l'adhésion. (**Règlementation de la Jeunesse et des Sports 2017**).

+ Bulletin d'inscription : Divers renseignements à remplir.

+ Signature de « la déclaration de prise en charge ».

+ Section ESCALADE : Une photo d'identité est nécessaire :

- ✓ Jeunes : Pour le trombinoscope tenu par Paul, afin de suivre au mieux l'évolution de chacun.
- ✓ Adultes : Pour l'accès au Mur.



Renouvellement
Adhésion 2018 - 2019

CERTIFICAT MEDICAL

Pour TOUS (Jeunes et Adultes).

OBLIGATOIRE : tous les 3 ans

Entre temps,

Questionnaire Santé à remplir.

Si Réponses NON :

☛ Attestation à remettre au club.

Si Réponses OUI :

☛ Consulter médecin et certificat médical à fournir au club.

Pour les activités SPORTIVES

- Escalade - Randonnée - Raquettes

- Sortie Neige

- Tai Chi Chuan

- Volley